# Contrat de subvention et promesse d’achat. Qualification en marché public de travaux

## Revue - Marchés Publics

### Source - Jurisprudence

Un contrat comprenant une subvention et une promesse d’achat pour la réalisation d’un ouvrage constitue un marché public de travaux s'il lie un acheteur à un entreprise avec des obligations réciproques. La Cour de justice de l’Union européenne confirme cette qualification, même si le contrat inclut une subvention (CJUE, 17 octobre 2024, *NFŠ a. s. c/République slovaque*, n° C-28/23).

* [*En savoir plus*](https://www.economie.gouv.fr/daj/lettre-de-la-daj-un-ensemble-contractuel-comprenant-un-contrat-de-subvention-et-une-promesse)